26 juin 2007 **07.370**

Question Frédéric Cuche

Tri des déchets

Les déchets "de valeur" récupérés et triés dans les déchetteries sont-ils tous acheminés vers des filières adéquates?

Le canton propose-t-il aux communes des filières de recyclage pour la mise en valeur des déchets triés, tels que: le fer, l'aluminium, le cuivre, etc. Y a-t-il un suivi quant aux quantités collectées? La valorisation de certains déchets entre-t-elle dans le décompte de frais d'exploitation? Quel est le rôle du canton et des communes?

Cosignataires: C. Siegenthaler, François Cuche, Pierrette Erard, O. Duvoisin et S. Müller Devaud.